



COMMUNE DE VILLECHAUVE
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MAI 2024

Membres en exercice : 10
Présents : 8
Absents non excusés : 1
Absents excusés : 1
Procuration : 1
-Mme Delétang à Mr Lajoux
Date de convocation : 07/05/2024
Secrétaire de séance : Mr Cornet

L'An deux mil vingt-quatre, le seize mai à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LAJOUX Alain, maire.

Présents : Mrs LAJOUX, GUERIN, CARCAUZON CHÉRY, CORNET, GROLLEAU, AUBERT
Mme LANDIER

Absents non excusés : Mr GALPAIN

Absents excusés : Mme DELÉTANG

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 avril 2024 : 9 voix « pour »

**-ORGANISATION DE LA TENUE DU BUREAU DE VOTE POUR LES ÉLECTIONS
EUROPÉENNES – DIMANCHE 9 JUIN 2024**

	8H00-10H30	10H30-13H00	13H00-15H30	15H30-18H00
<u>PRESIDENT</u>	Mr LAJOUX	Mme LANDIER	Mr GUÉRIN	Mr LAJOUX
<u>1ER ASSESSEUR</u>	Mme DELÉTANG	Mr CARCAUZON	Mr CARCAUZON	Mr CORNET
<u>2EME ASSESSEUR</u>	Mme LANDIER	Mr CHÉRY	Mr GROLLEAU	Mr AUBERT

Questions diverses :

- Choix du thème musical accompagnant le feu d'artifice de la fête nationale : après concertation, le thème n°1 (Acrobates des lumières) est retenu.

-Mr Carcauzon indique que le revêtement de la signalisation au sol dans le virage au 6, rue pasteur s'est dégradé. Mr le maire en prends note mais indique que le revêtement de la route doit être refait par le Conseil Départemental. Mr Carcauzon indique également qu'il juge cet aménagement dangereux. Mr le maire rappelle que la vitesse est limitée à 30km/h sur cette portion de route. Cet aménagement est la solution qui a été validée, en concertation avec le Conseil Départemental, afin de sécuriser les piétons et dégager la municipalité de toute responsabilité.

-Mr Guérin fait part de la demande d'un club de motocyclistes de pouvoir disposer du plan d'eau communal pour une pause « pique-nique » le dimanche 23 juin prochain. En attendant une demande écrite, Mr le maire indique qu'il y répondra favorablement.

-Mr le maire fait part aux conseillers qu'il va solliciter des devis pour des panneaux de signalétique mentionnant « commune d'honneur des chauves de France »

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 20h00 mn.
Fait à Villechauve le 16 mai 2024.

Le Président de séance,
Alain LAJOUX

Le secrétaire de séance,
Cédric CORNET

